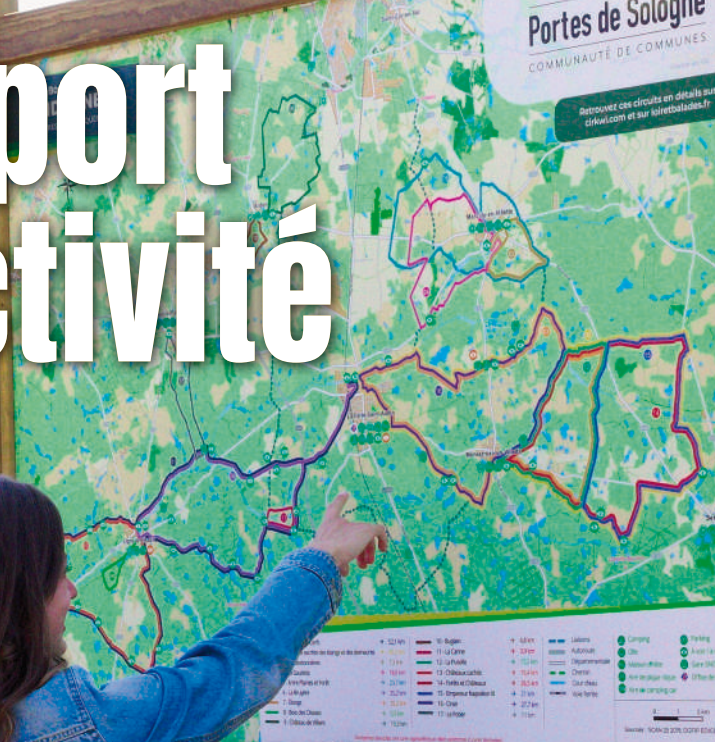


2025 Rapport d'activité

Portes de Sologne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Retrouvez ces circuits en détails sur
cirkwi.com et sur soutetballades.fr



Portes de Sologne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

- 4 | COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- 9 | RESSOURCES HUMAINES
- 12 | FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS
- 14 | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE ET EMPLOI
- 16 | ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ
- 19 | AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
- 22 | AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT
- 25 | ENFANCES ET AFFAIRES SCOLAIRES
- 28 | SPORTS ET LOISIRS
- 30 | COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE
- 32 | TOURISME
- 34 | CULTURE

Directrice de la publication : Katia BAILLY, Présidente | **Rédaction** : Agents de la Communauté de Communes des Portes de Sologne | **Conception / Maquette** : Service communication de la Communauté de Communes des Portes de Sologne | **Crédits photos** : Communauté de Communes et Office de Tourisme des Portes de Sologne, Denux Productions, Jean Puyo, Luis Patarata, Freepik | **Parution** : Juin 2026

Imprimerie : Centr'Imprim
Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées / pefc-fance.org



POURQUOI UN RAPPORT D'ACTIVITÉ ?

En retraçant les événements de l'année passée, le rapport d'activité est avant tout un document de communication, d'archives et de mémoire, permettant de faire le point sur la structure et ses engagements sur le territoire. Il est adressé, chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre. Il fait ensuite l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune sont entendus.

L'année 2024 montre encore une fois notre dynamisme et notre solidarité territoriale, qui sont autant le fruit de la politique de nos 7 communes que de l'excellent travail de nos agents.

Le présent rapport retrace ainsi les activités de notre communauté de communes exercées durant l'année 2024. Il est destiné à informer les élus communautaires, les élus municipaux des communes membres, les partenaires de l'EPCI, les habitants du territoire et toute personne intéressée par les réalisations intercommunales. Il constitue de surcroît une mémoire des différentes actions entreprises par la collectivité sur cette année, tout en apportant les éléments nécessaires à la connaissance du fonctionnement et du rôle de la structure.

LES CHIFFRES-CLÉS DES PORTES DE SOLOGNE

7 COMMUNES
ARDON • JOUY-LE-POTIER •
LA FERTÉ SAINT-AUBIN • LIGNY-LE-
RIBAUT • MARCILLY-EN-VILLETTE •
MENESTREAU-EN-VILLETTE • SENNELY

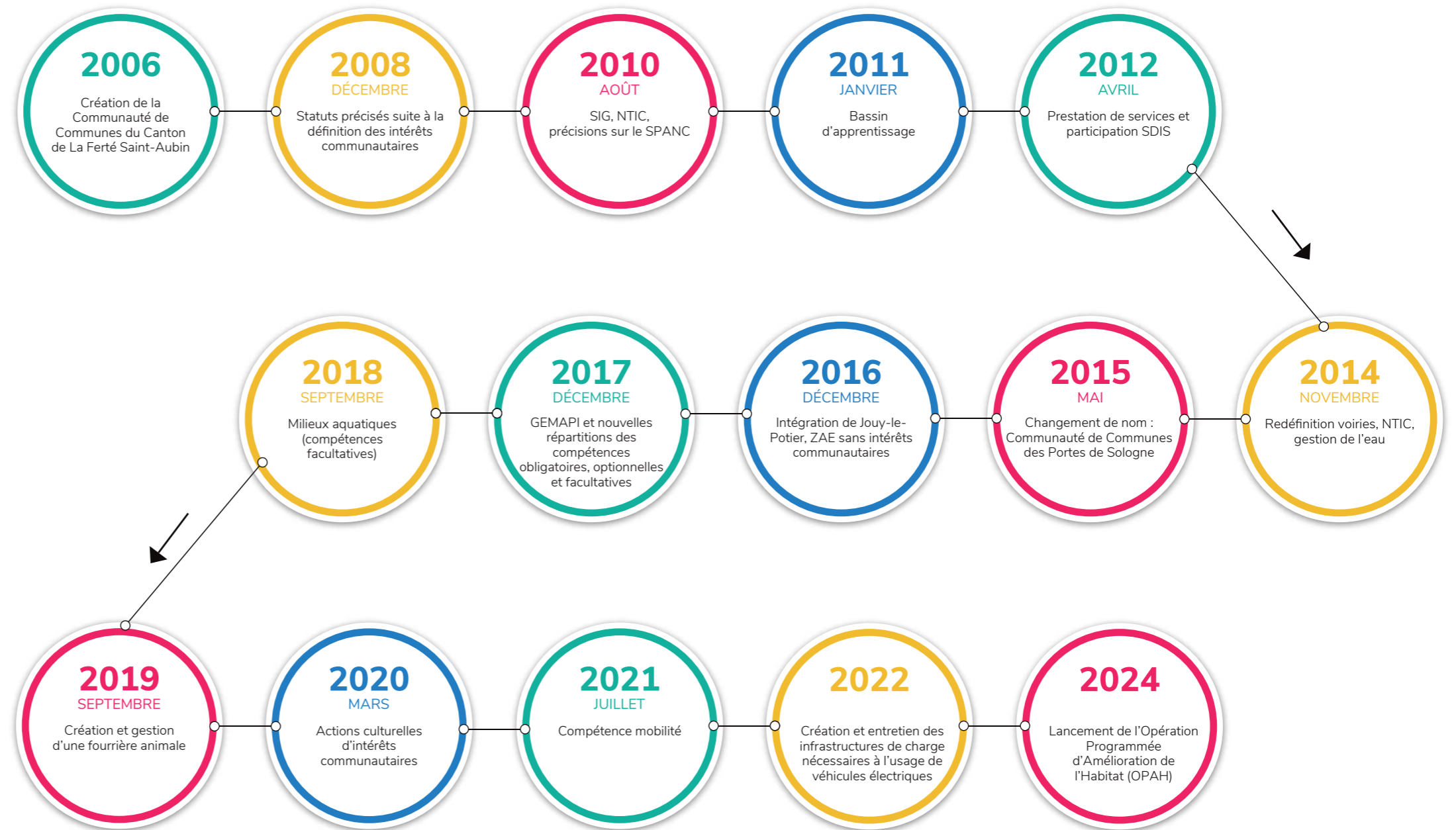
15 654
HABITANTS

7 908
LOGEMENTS

718
ENTREPRISES
ET COMMERCES

415 km²
SUPERFICIE
DE L'INTERCOMMUNALITÉ

CRÉATION ET ÉVOLUTION STATUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

> LE FONCTIONNEMENT



7

COMMISSIONS
PERMANENTES



7

MEMBRES
DU BUREAU



27

CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES



68

CONSEILLERS
MUNICIPAUX

(non délégués communautaires
impliqués dans les commissions)

> LES COMPÉTENCES AU 31 DÉCEMBRE 2025

OBLIGATOIRES

- ▶ Aménagement de l'espace : SCoT ; PLUi (...)
- ▶ Actions de développement économique
- ▶ GEMAPI
- ▶ Aménagement, entretien, gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- ▶ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

OPTIONNELLES

- ▶ Politique de logement et du cadre de vie (OPAH)
- ▶ Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêts communautaire
- ▶ Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ▶ Action sociale d'intérêt communautaire
- ▶ Création et gestion de maisons de services au public

FACULTATIVES

- ▶ Actions dans le domaine scolaire : second degré
- ▶ Prestations de services
- ▶ Prévention : Service d'incendie et de Secours
- ▶ Assainissement non collectif
- ▶ Milieux aquatiques : études, espèces envahissantes, pollution
- ▶ Création et gestion d'une fourrière animale
- ▶ Actions culturelles d'intérêt communautaire
- ▶ Organisation de la mobilité
- ▶ Création et entretien des infrastructures de recharge pour véhicules électriques

> LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RÉPARTITION DES SIÈGES :

Les communes et la Communauté de communes ont délibéré en 2019 pour fixer d'un commun accord la répartition des sièges de conseillers communautaires.

Le nombre de sièges de conseillers communautaires est fixé à **27**.

	POPULATION	ACCORD LOCAL
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	7 317	12
MARCILLY-EN-VILLETTE	2 185	4
MENESTREAU-EN-VILLETTE	1 385	3
JOUY-LE-POTIER	1 631	2
LIGNY-LE-RIBAULT	1 255	2
ARDON	1 201	2
SENNELY	680	2
TOTAL	15 654	27

(Source INSEE)

ACTIVITÉ DES INSTANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- 8 conseils communautaires (8 en 2024)
- 135 délibérations passées (125 en 2024)
- 96 décisions du Président (101 en 2024)
- 42 arrêtés du Président (24 en 2024)
- 17 réunions de bureau (15 en 2024)
- 18 réunions de commissions (10 en 2024)
- 824 courriers reçus (964 en 2024)

> LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Jean-Paul ROCHE

Président
Maire d'ARDON
*Développement économique
et touristique*



Katia BAILLY

1ère vice-présidente
Maire de La Ferté St-Aubin
Aménagement du territoire



Hervé NIEUVIARTS

2ème vice-président
Maire de Marcilly-en-Villette
*Finances,
Ressources Humaines*



Denis TREMAULT

3ème vice-président
Maire de Ménestreau-en-Villette
Culture et patrimoine



Anne GABORIT

4ème vice-présidente
Maire de Ligny-le-Ribault
Services à la population



Philippe De DREUZY

5ème vice-président
Maire de Sennely
Environnement



Stéphane CHOUIN

6ème vice-président
Adjoint à La Ferté St-Aubin
Sports et loisirs

> COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES PERMANENTES

	DÉV. ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE JEAN-PAUL ROCHE	FINANCES HERVÉ NIEUVIARTS	CULTURE ET PATRIMOINE DENIS TREMAULT	AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE KATIA BAILLY	SERVICE À LA POPULATION ANNE GABORIT	ENVIRONNEMENT PHILIPPE DE DREUZY	SPORTS ET LOISIRS STÉPHANE CHOUIN
ARDON	DENIS COLLART	STÉPHANIE BOPP	ANNE-MARIE TURBAT	ANDRÉ RAIGNEAU	NATHALIE GERBEAUD-LEDRU	MARC VILLAR	ANNE REAU
ARDON	RODOLPHE NASSIET	GAËL VERRIER	KARINE LE	RODOLPHE NASSIET	SYLVIANE MENIE-CHEVRIER	SÉBASTIEN SIEMIENIEC	LINE LECRON
JOUY-LE-POTIER	PATRICIA GAUTHIER	NICOLE BERRUE	PATRICIA GAUTHIER	GILLES BILLIOT	NICOLE BERRUE	NICOLE BERRUE	PASCAL HERRERO
JOUY-LE-POTIER	THIERRY ZION	GILLES BILLIOT	PASCALE SZCZERBAL	CATHERINE COLAS	CHRISTINE LALIÈRE	CATHERINE COLAS	THIERRY ZION
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	KATIA BAILLY	STEVE RENARD	JEAN-NOËL MOINE	KATIA BAILLY	MANUELA CHARTIER	JEAN-FRÉDÉRIC OUVRY	STÉPHANE CHOUIN
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	CONSTANCE DE PÉLICHY	CHRISTOPHE BONNET	GABRIELLE BREMOND	JEAN-FRÉDÉRIC OUVRY	STÉPHANIE HARS	KATIA BAILLY	GABRIELLE BREMOND
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	CHRISTOPHE BONNET	MARYVONNE PRUDHOMME	NICOLE BOILEAU	DOMINIQUE THÉNAULT	MARYVONNE PRUDHOMME	SÉBASTIEN DIFRANCESCHO	JEAN-NOËL MOINE
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	JEAN-NOËL MOINE	STÉPHANE CHOUIN	MARION BASSAÏSTEGUY	SÉBASTIEN DIFRANCESCHO	LINDA RAULT	VIRGINIE GILLIOT	THIERRY DELHOMME
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	DOMINIQUE THÉNAULT	THIERRY PERREAU	FABIENNE GAUDENZI	NATHALIE MARCHAND	JACQUES CAPITAINE	THIERRY PERREAU	VIRGINIE OBRINGER-SALMON
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	STEVE RENARD	MICHEL GODET	PATRICK PINAULT	FABIENNE GAUDENZI	GEORGES BLAVIEZ	ISABELLE FIDALGO	PATRICK PINAULT
LIGNY-LE-RIBAUT	JEAN-MARIE THEFFO	ANNE KAKKO CHILOFF	TATIANA VALIOT	ANNE KAKKO CHILOFF	JEAN-MARIE THEFFO	BERNARD VAN HILLE	ÉRIC FOUGERET
LIGNY-LE-RIBAUT	DOMINIQUE DRUPT	ANNE GABORIT	DOMINIQUE DRUPT	CLAIRE MINIÈRE	ANNE GABORIT	MARC VALLICIONI	FLORENCE FLEUREAU
MARCILLY-EN-VILLETTE	PATRICK PILON	PATRICK PILON	HERVÉ NIEUVIARTS	DIDIER BRAULT	CAROLE LANDRY	DIDIER BRAULT	STÉPHANIE CHARRON
MARCILLY-EN-VILLETTE	LIONEL DUPLAIX	HERVÉ NIEUVIARTS	ALINE POUGET	JOACHIM SALVAN	JACQUES ROBERT	ADAMA MAR	ALINE POUGET
MARCILLY-EN-VILLETTE	LAURENCE TREMEAU	LAURENCE TREMEAU	BRIGITTE GARNIER	PASCAL ANDREAZZA	BRIGITTE GARNIER	PASCAL ANDREAZZA	BRIGITTE GARNIER
MENESTREAU-EN-VILLETTE	JEAN-MARC CADET	DENIS TREMAULT	DENIS TREMAULT	DENIS TREMAULT	CLAIRE SAVOIE	MATHIEU MARCHAND	DEVIS DESBROSSES
MENESTREAU-EN-VILLETTE	LUCIE LECOLLOEC	BÉATRICE DE RUYVER	BÉATRICE DE RUYVER	FABRICE WEBER	MARIE-FRANCE PICHARD	SABRINA PELLERIN	JEAN-LUC IMBAULT
SENNELY	BRUNO DE BLOIS	JEAN-JACQUES BOUQUIN	CYRIL AGOUTIN	JEAN-JACQUES BOUQUIN	MURIEL MARTIN	PHILIPPE DE DREUZY	CYRIL AGOUTIN
SENNELY	FRANCIS GARRIDO	CHRISTINE QUERCY	FRÉDÉRIC DELIGNY	PATRICK COUTAND	ÉLISABETH COLLET	FRANCIS GARRIDO	GILLES FOUCAULT



LES RESSOURCES HUMAINES

> LE PERSONNEL AU SERVICE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Au 31 décembre 2025, les effectifs au service de la Communauté de communes représentent 35,93 équivalents temps plein (ETP), répartis entre le personnel mutualisé (6,5) et le personnel communautaire (29,28).

Parmi les agents communautaires **16,8** sont **titulaires** et **12,48** sont **contractuels**.

Services de la ville de La Ferté Saint-Aubin mis à disposition de la Communauté de Communes des Portes de Sologne (en %)

	TAUX 2023	TAUX 2024	TAUX 2025
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	30%	30%	30%
SERVICES FINANCES	25%	25%	25%
ACHATS, MARCHÉS PUBLICS	25%	25%	25%
SERVICE INFORMATIQUE	20%	20%	20%
SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES	3%	3%	3%
DIRECTION DES SPORTS	5%	5%	5%
DSTO	7,5%	7,5%	7,5%
SERVICE RESSOURCES HUMAINES	20%	20%	20%
SERVICE ENTRETIEN	2%	2%	2%
SECRÉTARIAT MASS	5%	5%	5%
PORTAGE REPAS À DOMICILE	25%	25%	25%
SERVICE PRÉVENTION	10%	10%	10%
ENVIRONNEMENT	45%	45%	50%
REVITALISATION DU TERRITOIRE	10	10%	10%

Les pourcentages de mise à disposition ont été régulièrement réévalués pour tenir compte des évolutions d'organisation.

Services de l'intercommunalité mis à disposition de la ville de La Ferté Saint-Aubin

	TAUX 2023	TAUX 2024	TAUX 2025
DIRECTION GÉNÉRALE (SERVICE COMMUN)	-	-	70%
AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	10%	10%	10%
DIRECTION DE L'URBANISME	40%	40%	10%
SERVICE DROIT DU SOL URBANISME	-	-	40%

Agents de l'intercommunalité mis à disposition de la ville de La Ferté Saint-Aubin

	TAUX 2023	TAUX 2024	TAUX 2025
ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF 1ÈRE CLASSE (RSA)	70%	70%	70%
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ÈME CLASSE (POINT CYB)	45%	45%	45%

> MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ET DE PERSONNEL

LE PERSONNEL ET LES LOCAUX de la ville de La Ferté Saint Aubin sont partiellement mis à la disposition de la Communauté de communes, depuis une délibération du Conseil du 15 décembre 2006. Ce principe a été reconduit d'année en année.

LOCAUX : La Communauté de Communes occupe plusieurs locaux sur la commune de la Ferté Saint-Aubin.

- le **109 Workplace** accueille une partie de la direction de l'aménagement du territoire dans de nouveaux locaux partagés avec des entreprises ou salariés du privé.

- les locaux de l'**Office de Tourisme**, du **complexe aquatique Le Cube**, et de l'**association des " Petits Loups"** ont été transférés à l'intercommunalité en même temps que les compétences.

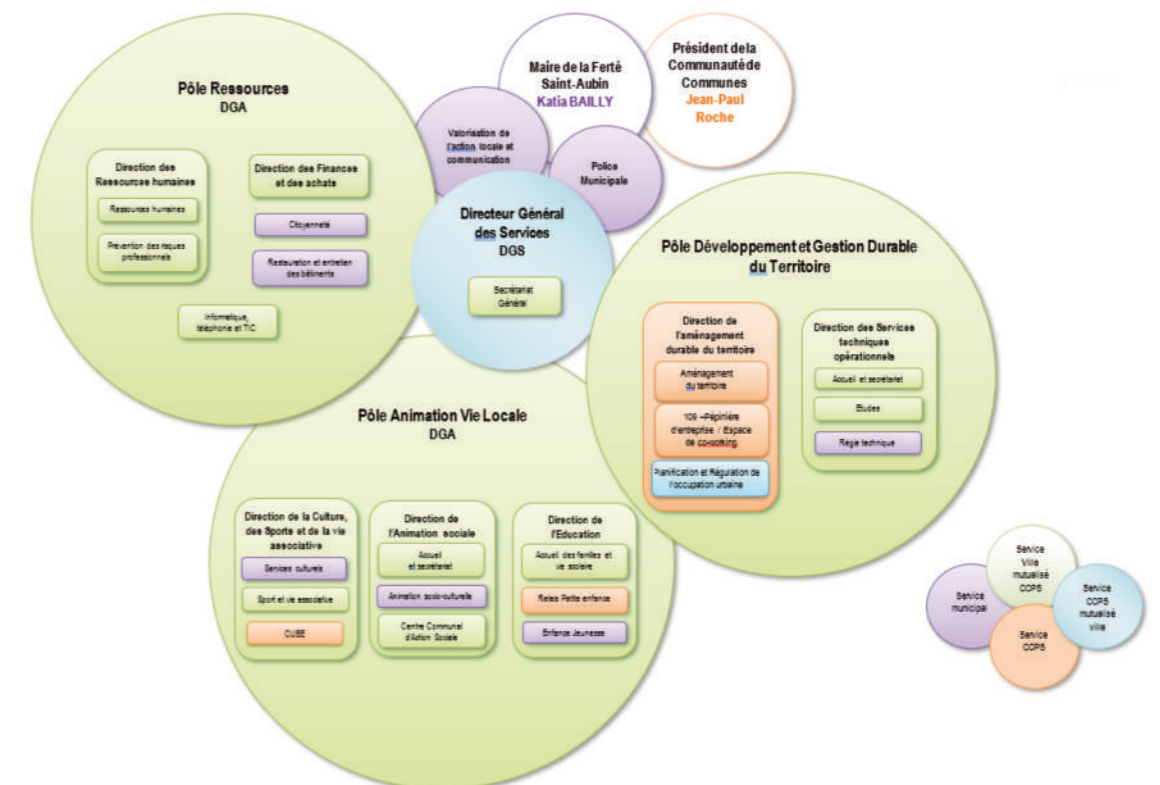
- le **Relais Petite Enfance** occupe des bureaux et un espace d'animation dans les locaux de la MASS mis à disposition par la ville. Le RPE dispose aussi de salle dans les communes pour l'accueil des animations avec les assistantes maternelles.

> PERSONNEL AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Pour assurer le fonctionnement de la structure communautaire, une équipe pluridisciplinaire œuvre quotidiennement pour faire aboutir les projets communautaires. Outre les 29 agents (29,28 ETP) employés directement par la Communauté de Communes des Portes de Sologne (en orange et en bleu ci-dessous), une trentaine d'agents sont mis à disposition par la ville de La Ferté Saint Aubin pour une partie de leur temps de travail (en vert, environ 6,65 ETP).

Agents intercommunaux et communaux de La Ferté Saint-Aubin : Organigramme - Novembre 2025





LES FINANCES

ZOOM SUR ... LE BUDGET 2025

Le budget est marqué par :

- Élaboration des **schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement**.
- Versement d'**aides aux communes membres** via les fonds de concours, ainsi qu'**aux particuliers** (aides à l'achat de vélos, récupérateurs d'eau de pluie, OPAH, etc.).
- **Maîtrise des dépenses de fonctionnement** à service constant.

> LE RÉSULTAT DE CLÔTURE : BUDGET PRINCIPAL

	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2023	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024	RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025
INVESTISSEMENT	510 397 €	- 161 382 €	974 460 €
FONCTIONNEMENT	2 530 822 €	2 481 209 €	2 332 314 €
TOTAL	3 041 219 €	2 319 827 €	3 306 774 €

> LES RESSOURCES DISPONIBLES

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (A)	10 768 523 €
FINANCEMENT DES COMPÉTENCES CCPS (B)	9 636 210 €
dont reversement des AC	2 409 348 €
dont reversement au SMICTOM	2 232 888 €
dont dépenses liées aux compétences exercées	4 993 974 €
RÉSULTATS 2025 (A - B = C)	1 132 313 €
RÉSULTATS ANNÉES ANTÉRIEURES (D)	1 200 000 €
RÉSULTATS DE CLÔTURE (C + D)	2 332 314 €

- Le complexe aquatique le Cube
- Administration générale
- Service incendie
- Opérations non ventilables
- Opération d'aménagement
- Interventions économiques
- Enfance / adolescence
- Aide au tourisme
- Enseignement / formation
- Culture, etc



LES MARCHÉS PUBLICS

> QUELLES SONT LES MISSIONS DES MARCHÉS PUBLICS ?

- Élaboration des procédures de commande publique : pièces administratives, accompagnement des services à la rédaction des cahiers des charges, passation, sourcing, évaluation des fournisseurs, ...
- Recherche de financements, montage et suivi des dossiers de subventions
- Suivi des contentieux et assurances : expertises, déclarations assurances, ...

> LES PROCÉDURES DE COMMANDE PUBLIQUE 2025

- Mission de maîtrise d'oeuvre relative à la création d'une voirie Poids Lourds en zone d'activités Route des Trays à La Ferté Saint-Aubin
- Nettoyage des locaux administratifs (du 109) et sportifs (complexe aquatique du Cube) de la Communauté de Communes
- Procédure en groupement de commandes avec les communes de La Ferté Saint-Aubin pour la fourniture d'énergie (Gaz et électricité - ENGIE)

> LA POURSUITE DE MARCHÉS IMPORTANTS

- Suite et fin du marché pour l'établissement des schémas directeurs eau et assainissement dans le cadre du transfert de compétences
- Étude pour l'implantation de nouvelles bornes électriques
- Suivi et animation de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

> DE NOUVELLES EXIGENCES POUR LES COMMANDES PUBLIQUES

Désormais, afin de se conformer aux exigences écologiques de la commande publique édictées par la loi Climat et Résilience de 2021, la Communauté de Communes fait l'effort d'intégrer dans ses marchés, quand l'objet le permet, des clauses environnementales, incitant les titulaires à respecter certaines obligations.

Cela peut être une clause pour la protection de l'environnement dans les marchés de travaux, une clause incitant des réunions en visioconférence pour les marchés de prestation intellectuelle ou encore la commande de matériaux biosourcés ou recyclés pour les fournitures courantes (c'est le cas du marché de fourniture de mobilier dont le lot 6 concerne les mobiliers administratifs issus du réemploi ou de la réutilisation).

LES CHIFFRES-CLÉS

- **3** procédures de commande publique
- **19** contrats inférieurs à 15 000€
- **3** dossiers de déclarations d'assurance
- **4** dossiers de demandes de subventions



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE ET EMPLOI

> GESTION ET COMMERCIALISATION DES ZAE

• Gestion et entretien des Zones d'Activités Économiques (ZAE)

La Communauté de Communes assure l'entretien courant des zones d'activités économiques afin de garantir leur attractivité, la qualité du cadre d'implantation des entreprises.

• Recensement des disponibilités foncières et immobilières

Un travail régulier de recensement des terrains et locaux vacants est mené afin d'identifier les disponibilités sur le territoire. Cela donne lieu à une mise en relation avec les porteurs de projets et entreprises en recherche d'implantation.

• Suivi des opérations foncières

La collectivité assure le suivi des opérations de vente, de cession et d'acquisition de terrains à vocation économique, en accompagnant les démarches administratives et les échanges avec les différents partenaires.

• Signalétique économique

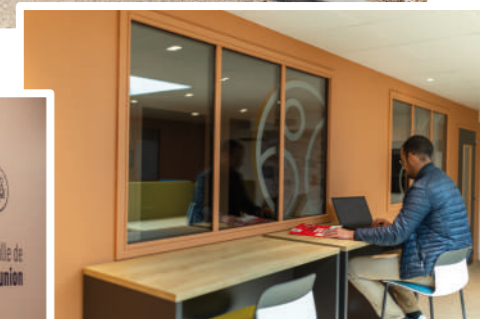
La mise à jour continue de la signalétique des zones d'activités se poursuit afin d'améliorer la lisibilité de l'offre économique du territoire et de faciliter l'orientation.



> LE 109 WORKPLACE DES PORTES DE SOLOGNE

Le 109 Workplace des Portes de Sologne poursuit sa mission d'accueil, d'animation et d'accompagnement de l'activité économique locale :

- L'accueil de 7 entreprises au sein de la pépinière d'entreprises, d'horizons variés
- 3 bureaux de passage destinés aux besoins ponctuels
- 12 postes de coworking
- Une salle de réunion de 90 m², modulable et scindable en deux espaces distincts.



> ANIMATIONS ÉCONOMIQUES ET PROMOTION DU TERRITOIRE

• Accompagnement des entreprises

La Communauté de communes poursuit son action d'accompagnement individuel des entrepreneurs à toutes les étapes de la vie de l'entreprise : création, reprise, développement ou difficulté.

Cet accompagnement s'appuie sur l'organisation d'événements, la mobilisation de dispositifs d'aide et le travail partenarial avec la Région Centre-Val de Loire, Initiative Loiret, DEV'UP ainsi que les chambres consulaires.

Par ailleurs, une dizaine d'ateliers ont été proposés et intégralement financés par la Communauté de communes au sein du Le 109 Workplace des Portes de Sologne. Ces ateliers ont porté sur des thématiques directement liées aux besoins des entreprises : prise de parole en public, intelligence artificielle, ressources humaines, fidélisation client, prospection commerciale, communication sur Instagram, entre autres.

• Emploi

En matière d'emploi, la Communauté de communes poursuit son rôle d'interface entre les entreprises du territoire et les acteurs de l'emploi.

Les principales actions menées ont porté sur :

- L'identification des besoins en recrutement des entreprises ;
- L'organisation d'un forum de l'emploi, en partenariat avec le CILS Emploi (association qui a pour mission l'accueil, l'accompagnement, l'écoute et l'insertion de tout public dans le monde du travail, financé en partie par la communauté de communes).
- 28 exposants
- 284 visiteurs
- 33 contrats signés



ENVIRONNEMENT, MOBILITÉ ET GESTION DES RISQUES MAJEURS

> LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC assure le contrôle et le suivi de 1527 installations d'assainissement non collectif sur le territoire. À ce titre, le service réalise les contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien (tous les 8 ans), les diagnostics dans le cadre des transactions immobilières, ainsi que l'accompagnement des usagers dans leurs projets de réhabilitation, de la conception à la réalisation des travaux.

Par ailleurs, le service propose un dispositif de vidange via un marché public, permettant aux usagers de bénéficier de prestations à des conditions encadrées.

CONTRÔLE DES INSTALLATIONS NEUVES

	2024		2025	
	CONTRÔLE DE BONNE CONCEPTION	CONTRÔLE DE BONNE EXÉCUTION	CONTRÔLE DE BONNE CONCEPTION	CONTRÔLE DE BONNE EXÉCUTION
ARDON	4	7	1	1
JOUY-LE-POTIER	2	1	6	4
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	6	5	5	2
LIGNY-LE-RIBAUT	2	1	2	2
MARCILLY-EN-VILLETTE	5	4	3	4
MENESTREAU-EN-VILLETTE	6	5	2	2
SENNELY	0	2	2	0
TOTAL	25	25	21	15

Les contrôles de conception et de bonne exécution ont continué à être réalisés sur la Communauté de Communes des Portes de Sologne. Toutefois, ceux-ci ont été moins nombreux que les années précédentes. Le nombre de contrôles de bonne exécution est en baisse.

En 2025, 150 visites de bon fonctionnement ont été effectuées par rapport au 68 effectuées en 2024 et 33 contrôles dans le cadre d'une vente ont été réalisés contre 36 en 2024.

NOMBRE D'INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN 2025	INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN BON FONCTIONNEMENT	INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN NEUF (CONCEPTION ET BONNE EXÉCUTION)
219	183	36

INSTALLATIONS CONTRÔLÉES EN BON FONCTIONNEMENT	Bon fonctionnement	Défaut d'entretien ou d'usure	Non conforme - Installation incomplète et/ou pollution du milieu naturel	Non conforme - Absence d'installation
183	28	31	120	4

> LA GESTION DES COURS D'EAU

Sur notre territoire, cette compétence est exercée par 3 syndicats :

- le **Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)**,
- la **Communauté de Communes des Terres du Val de Loire** qui a repris la compétence suite à la dissolution du Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement du Bassin de l'Ardoux (SMETABA),
- le **Syndicat mixte du Bassin du Loiret**

Ils ont pour missions d'entretenir les rivières et leurs affluents traversant le territoire communautaire.

La plus grande partie de la Communauté de Communes fait partie du SEBB. Cette année, sur notre territoire, le syndicat a réalisé des travaux de renaturation sur le Cosson. Par exemple, à La Ferté Saint-Aubin, 355 m de banquettes ont été créées afin de redonner une forme plus naturelle à la rivière. Les écoulements ainsi diversifiés, augmentent la variété des habitats et donc des espèces. La renaturation de la morphologie de la rivière permet aussi de restaurer sa fonctionnalité et divers processus comme son autoépuration.

Concernant la participation financière, en 2024, la **contribution totale versée aux syndicats de rivières s'est élevée à 71 000 €.**



> LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Communauté de Communes a délégué cette compétence au SMICTOM de Sologne qui a pour mission d'assurer :

- La collecte des ordures ménagères et assimilés, y compris la collecte sélective,
- Le traitement, la valorisation et le transport des déchets ménagers,
- L'exploitation, la construction des déchetteries et des plates-formes de regroupement de déchets verts.

En 2025, **8 727 tonnes de déchets** ont été collectés sur nos sept communes, ce qui représente **528 kg par habitant.**



> COUPS DE POUCE POUR L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la Communauté de communes des Portes de Sologne accompagne ses habitants en proposant différentes aides visant à préserver la ressource en eau, réduire les déchets et limiter l'usage de la voiture.

Ainsi, 14 foyers ont bénéficié d'un soutien pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau, 51 personnes ont été aidées pour l'achat d'un vélo (électrique ou mécanique, neuf ou d'occasion) et 120 habitants ont pu adopter gratuitement deux poules de réforme.

En 2025, la collectivité a également renforcé ses actions de sensibilisation en offrant à 350 habitants un oyas, dispositif permettant de réduire la consommation d'eau au jardin.

Au total, les coups de pouce pour l'environnement représentent **un soutien de plus de 19 500 €** en faveur des habitants.

> GESTION DES RISQUES MAJEURS

La Communauté de Communes des Portes de Sologne a engagé en 2024 et 2025 une démarche ambitieuse de renforcement de la gestion des risques majeurs à l'échelle intercommunale avec l'élaboration de son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). Face à l'augmentation des risques climatiques et industriels présents sur le territoire (tempêtes, feux de forêt, inondation...) la collectivité a souhaité moderniser et coordonner l'organisation de gestion de crise sur l'ensemble des 7 communes membres.

Au-delà de la simple réalisation d'un document réglementaire, la Communauté de Communes a souhaité accompagner concrètement les communes dans la mise en œuvre opérationnelle de leur gestion de crise et développer une véritable culture commune du risque.

Accompagnée par le bureau d'études Numérisk, la Communauté de Communes a déployé une plateforme collaborative et cartographique permettant de centraliser et partager en temps réel les données, procédures et moyens mobilisables. Le projet s'est appuyé sur un important travail de concertation avec plus de 60 réunions organisées en moins d'un an, associant élus, agents communaux et partenaires institutionnels.

Cette démarche a permis d'aboutir à :

- la **création d'un PICS mutualisé** entre les 7 communes ;
- la **mise à jour et l'harmonisation des Plans Communaux de Sauvegarde** (PCS) ;
- le développement d'une culture commune du risque avec la **création d'un comité de suivi** ;
- une meilleure **coordination avec les partenaires institutionnels** (SDIS, Préfecture, forces de sécurité) ;
- l'organisation d'un exercice de sécurité civile simulant la propagation d'un feu de forêt sur plusieurs communes.

Financé intégralement par la Communauté de Communes à hauteur de **70 000 € sur 3 ans**, ce projet constitue aujourd'hui un exemple innovant de mutualisation au service de la résilience territoriale et un modèle reproductible pour d'autres territoires ruraux souhaitant moderniser leur gestion de crise.

> COVOITURAGE AVEC BLABLACAR

Depuis le 27 août 2025, la Communauté de Communes des Portes de Sologne soutient le covoiturage domicile-travail sur son territoire grâce à un partenariat avec BlaBlaCar Daily.

En 2025, **92 personnes se sont inscrites** sur l'application et **455 trajets ont été réalisés**.

Pour rappel, sont concernés les trajets :

- D'une distance comprise entre 4 et 50 km entre une commune des Portes de Sologne et l'extérieur ou entre deux communes des Portes de Sologne.

En 2025, la participation de la Communauté de Communes au financement des trajets s'est élevée à 605€.

> LES BORNES IRVE

Depuis 2025, **10 bornes de recharge pour véhicules électriques** ont été installées sur le territoire. Les trois stations les plus utilisées sont celles de La Ferté Saint-Aubin situées aux parkings de l'Hôtel de ville et de la Pomme de Pin, et celle d'Ardon à la mairie.

Pour l'ensemble du parc, **2 625 sessions de recharge** ont été recensées pour une consommation annuelle d'énergie égale à 60,11 MWh.

Les recettes générées par l'utilisation des bornes en 2025 s'élèvent à 20 679€.

À noter que deux nouvelles bornes d'une puissance de 50 kWh seront installées courant 2026, la première au 109 Workplace et la seconde sur le parking du Golf d'Orléans-Limère.



L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

> LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Le PLUi est un **document de planification qui définit et réglemente l'usage des sols et la spécificité de chaque commune**. L'objectif de ce document est de faire émerger un projet de territoire partagé prenant en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement ainsi que les spécificités du territoire communautaire.

Depuis son lancement en 2019, le diagnostic territorial et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été réalisés ainsi que la rédaction du règlement écrit et cartographique (plan de zonage).

L'année 2025 fut marquée par un important travail de finalisation du dossier avant l'arrêt de projet qui a eu lieu en mars. Une phase de consultation des divers partenaires (Personnes Publiques Associées) a ensuite été réalisée avant que la procédure ne soit suspendue en octobre 2025 en raison notamment des échéances électorales à venir.

> MODIFICATIONS DES DOCUMENTS D'URBANISME

Plusieurs modifications de documents d'urbanisme ont été finalisées durant l'année 2025 :

- La déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Jouy-le-Potier (projet de résidence seniors)
- La déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Ligny-le-Ribault (projet de résidence seniors)

En parallèle, une nouvelle modification a été engagée en 2025 :

- La déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de La Ferté Saint-Aubin (projet Thales).

> PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

Suite à la prise de compétence d'Autorité Organisatrice des Mobilités en 2021, la Communauté de Communes a lancé l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié pour préciser sa stratégie en matière de mobilité. Ce travail finalisé fin 2023, a permis de mettre en avant une volonté politique ambitieuse pour le développement de solutions de mobilité sur le territoire.

Dans ce cadre, deux études complémentaires ont été lancées en 2024 pour préciser des choix techniques et financiers (solutions de transport à la demande et de ligne régulière).

L'année 2025 a permis de poursuivre ces études complémentaires et d'engager une concertation avec la population.

> L'INSTRUCTION DU DROIT DU SOL

Le service instructeur gère depuis juillet 2015 les dossiers d'urbanisme pour le compte des 7 communes de l'intercommunalité. Depuis le 1^{er} janvier 2022, un guichet unique permet de déposer les demandes sous forme dématérialisée.

LES TYPES D'ACTES LES PLUS DEMANDÉS



68%

Déclarations
Préalables (DP)



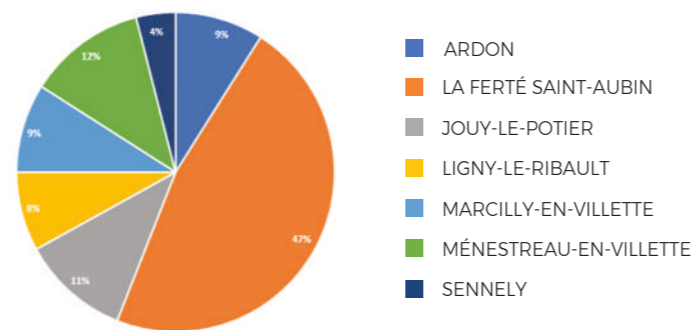
24%

Permis de
Construire (PC)

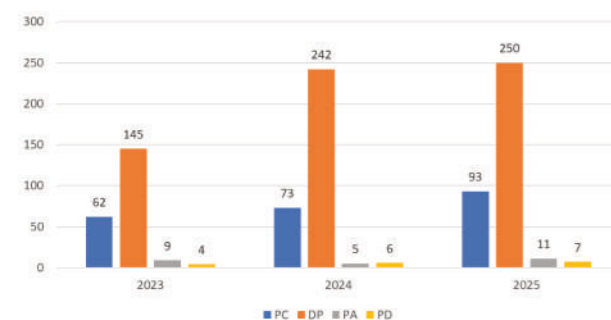
Les **certificats d'Urbanisme** concernent 5% des demandes et les **permis de démolir et d'Aménager** représentent quant à eux 3%.

RÉPARTITION DES ACTES PAR COMMUNE (hors Certificat d'Urbanisme)

RÉPARTITION DES ACTES PAR COMMUNE	NOMBRE	POURCENTAGE
ARDON	52	9
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	281	47
JOUY-LE-POTIER	64	11
LIGNY-LE-RIBAUT	48	8
MARCILLY-EN-VILLETTE	55	9
MÉNESTREAU-EN-VILLETTE	72	12
SENNELY	21	4
TOTAL	593	100 %



ÉVOLUTION DU DÉPÔT EN LIGNE DE DOSSIERS ENTRE 2023 ET 2025



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTES ENTRE 2023 ET 2025

	2023	2024	2025
PERMIS DE CONSTRUIRE	146	130	148
PERMIS D'AMÉNAGER	10	6	11
PERMIS DE DÉMOLIR	8	13	12
DÉCLARATION PRÉALABLE	405	449	422
TOTAL	569	598	598

> L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE ET LE PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »

En 2025 a été concrétisée la convention-cadre Petites Villes de Demain, ayant pour objets de formaliser le plan d'actions en faveur de la revitalisation du territoire, de prolonger l'ORT de 5 ans et d'en modifier le périmètre d'intervention.

Sur la commune de La Ferté Saint-Aubin, l'Opération Cœur de Ville est entrée en phase opérationnelle avec le lancement des premiers travaux de requalification du centre-ville (démolition d'une habitation, réhabilitation de la Halle aux Grains). Le 3 juillet 2025, la commune a reçu la visite de Mme Françoise Gatel, Ministre déléguée à la Ruralité, venue constater les projets engagés au niveau local dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.



> AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Suite à l'étude pré-opérationnelle menée entre 2022 et 2023, la Communauté de Communes a lancé fin 2024 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Grâce à ce dispositif en faveur de la rénovation énergétique et de la lutte contre l'habitat indigne, les propriétaires occupants et bailleurs du territoire peuvent bénéficier d'une aide financière (sous conditions de ressources) versée par la Communauté de Communes en complément des aides de l'Anah, permettant de réduire le reste à charge de leurs travaux. Les propriétaires ont aussi accès à des conseils techniques et un soutien administratif pour le montage du dossier de subvention. Le coût de cette prestation réalisée par l'opérateur SOLIHA Loiret est entièrement pris en charge par la Communauté de Communes et l'Anah.

À fin 2025, 6 dossiers de rénovation énergétique pour des propriétaires occupants ont été agréés.

Plus largement, la Communauté de Communes a signé fin 2025 une **convention de partenariat avec l'ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir - Espace Conseil France Rénov'** pour une durée de deux ans (2026-2027), dans la continuité de la convention effective en 2025, relative à l'accompagnement des administrés sur les questions de rénovation de l'habitat.





AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

> LE PORTAGE DE REPAS

Le nombre de repas et potages facturés sont en légère baisse par rapport à 2024, tandis que le nombre de bénéficiaires est quasiment identique.

LES CHIFFRES-CLÉS DE 2025 :

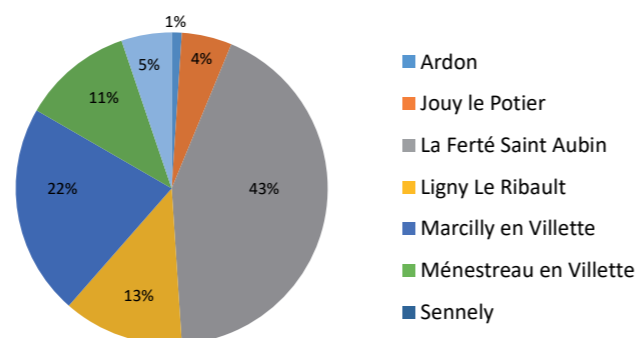
- ▶ **18 247 repas** (contre 19 489 en 2024)
- ▶ **13 741 potages** (contre 14 732 en 2024)
- ▶ **131 bénéficiaires** au cours de l'année 2025 (contre 132 en 2024)
- ▶ **74 bénéficiaires** présents au 31 décembre 2025 (contre 89 en 2024)

Le prix du repas payé par la Communauté de Communes des Portes de Sologne à la société ANSAMBLE est de 10,633€ (contre 10,075€ en 2024) et 0,646 € par potage (contre 0,612€ en 2024).

Le **prix du repas facturé aux usagers** s'élève à : **6,65 euros**.
Il n'y a pas de surfacturation aux bénéficiaires pour le potage, qui reste une option gratuite.



BÉNÉFICIAIRES DU PORTAGE DE REPAS PAR COMMUNE



Les dépenses pour les repas et potages s'élèvent à **81 600€** en 2025, soit une dépense en légère hausse (75 500€ en 2024).

Le service a délivré environ **50 repas et 37 potages chaque jour** en moyenne sur l'ensemble des Portes de Sologne.

Le turnover reste important avec **50 nouveaux bénéficiaires** et **58 arrêts** en 2025 (contre 57 nouveaux bénéficiaires et 55 arrêts en 2024).



> L'INSTRUCTION ET SUIVI DU RSA

Une convention annuelle a été conclue avec le Conseil départemental pour la mise en œuvre de 27 mesures d'accompagnement, représentant un **financement total de 12 150 €** (soit 450 € par mesure) à compter du 1er janvier 2025..

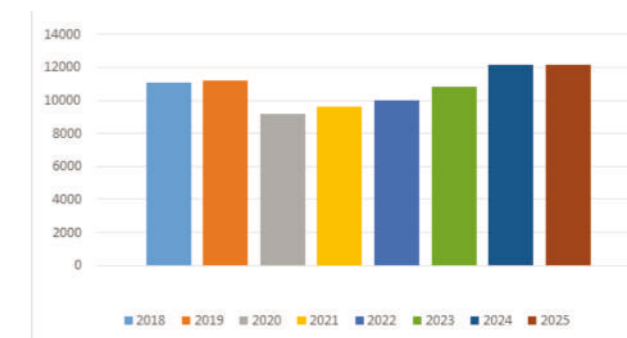
- **56 personnes ont été accompagnées** durant l'année
- 48 sont encore présentes au 31/12/2025
- 8 orientations en cours d'année
- 13 personnes sont sorties du dispositif RSA (5 pour déménagement, 5 pour ouverture d'autres droits, 2 déclarations à la CAF non-fournies et 1 changement de référent).

L'accompagnement de ces 56 personnes représente **441 mois-mesures** soit 36,75 mesures sur l'année.

Les personnes accompagnées résident sur les communes suivantes :

- 43 de La Ferté Saint-Aubin
- 4 de Ligny-le-Ribault
- 4 de Ménestreau-en-Villette
- 2 de Jouy-le-Potier
- 2 de Sennely
- 1 de Marcilly-en-Villette

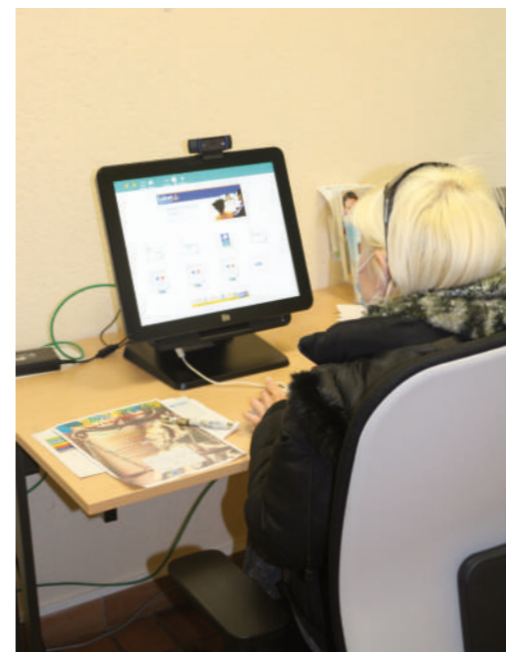
ÉVOLUTION DE LA SUBVENTION VERSÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL



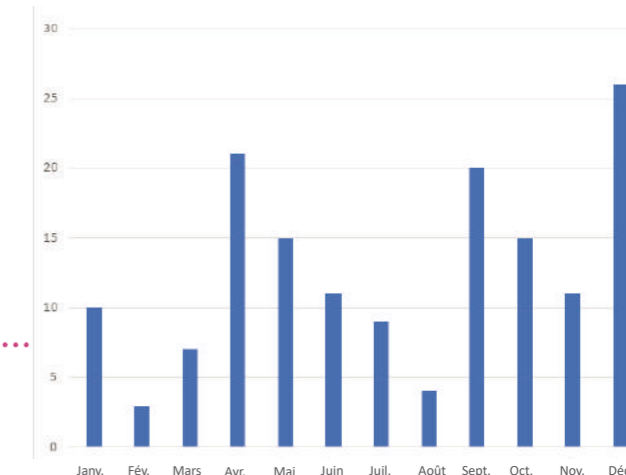
Le Conseil départemental a mis fin aux conventions d'accompagnement des bénéficiaires du RSA établies avec les CCAS au 31 décembre 2025.

> ESPACE DE SERVICES PUBLICS

Fonctionnement sur toutes les communes des Portes de Sologne selon un calendrier pré-défini.



NOMBRE DE CONNEXION / MOIS À L'ESP FIXE DE LA FERTÉ SAINT-AUBIN



LES ORGANISMES CONSULTÉS À L'ESP FIXE

- CPAM : 62 connexions
- CAF : 68 connexions
- CARSAT : 20 connexions
- MIJD : 2 connexions
- ADIL : 0 connexion

À noter : accès CPAM fermé durant 3 mois et demi.

> AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

LES PROBLÈMES TECHNIQUES ET RÉPARATIONS

Les résidents sont régulièrement alertés des risques électriques encourus lors d'une utilisation non conforme des installations mises à leur disposition et sont de plus en plus prudents en la matière.

LES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

L'année 2025 a été une belle année avec des résidents respectueux malgré l'expulsion d'une famille.



DURÉE DE SÉJOUR

MOINS DE 1 MOIS	39
ENTRE 1 ET 3 MOIS	20
ENTRE 3 ET 6 MOIS	2

COMPOSITION DES FAMILLES

HOMMES	58
FEMMES	53
ENFANT (- DE 18 ANS)	61

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGES

0 À 17 ANS	61
18 À 24 ANS	28
25 À 39 ANS	42
40 À 65 ANS	38
PLUS DE 65 ANS	3

TAUX D'OCCUPATION ET TARIFS DE L'AIRE D'ACCUEIL DE LA FERTÉ SAINT-AUBIN

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt de garantie : 120 € par emplacement • Stationnement : 2,80 € par jour et pour 2 caravanes • Électricité : 0,25 € par KWh • Eau : 4,65 € par m³
9,4%	7,4%	78,80%	81,70%	58,90%	63,60%	
JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	
7,50%	33,60%	53,60%	55,90%	58,10%	25%	

BILAN FINANCIER

	2024	2025
DÉPENSES CCPS, FACTURATION VAGO (ART. 611 SERV TGV)	159 555,69€	122 639,46€
RECETTES ENREGISTRÉES		
- ENCAISSEMENT DE LA RÉGIE	4 276,90€	11 493,75€
- CAF (ALLOCATION TEMPORAIRE D'OCCUPATION)	9 785,16€	31 402,67€

> SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	2024	ASSOCIATION	2025
AIDES ET SOINS À DOMICILE (ASAD)	20 000,00€	COLLÈGE LA FERTÉ SAINT-AUBIN	4 000,00€
MISSION LOCALE DE L'ORLÉANAIS	7 000,00€	FOYER SOCIO-ÉDUCATIF COLLÈGE LA FERTÉ SAINT-AUBIN	1 200,00€
RELAIS ENTOURAGE (CLIC)	3 500,00€	ASSOCIATION SPORTIVE FERTÉSIEUNNE	1 200,00€
CILS RELAIS EMPLOI	37 800,00€	JARDIN ET VIE	300,00€
LES PETITS LOUPS	42 000,00€	ESC NATATION	4 500,00€
AMICALE DU PERSONNEL	1 050,00€	ASSOCIATION POUR LA FONDATION SOLOGNE	1 200,00 €
CENTRE DE FORMATION ET D'ÉDUCATION MUSICALE DE SOLOGNE (CFEMS)	10 000,00€	ANIMATIONS TOURISTIQUES DES PORTES DE SOLOGNE	3 000,00€
ASSOCIATION DES CONCILIEURS DE JUSTICE	400,00€	SOLOGN' EN ROSE	1 600,00€
UNION POUR LA CULTURE POPULAIRE	1 300,00€		



ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

> LE TRANSPORT SCOLAIRE

Cette rentrée de septembre 2025, **457 cartes** de transport scolaire, demandées essentiellement en ligne, ont été délivrées sur le territoire contre 738 à la rentrée 2024, soit 281 élèves de moins sur la Communauté de Communes des Portes de Sologne.

En voici le détail :

- **237 cartes pour les lycéens** (lycées Généraux, Professionnels Publics ou Privés ou CFA)
- **220 cartes pour les collégiens**

	CARTES COLLÉGIENS	CARTES LYCÉENS
ARDON	19	7
JOUY-LE-POTIER	1	5
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	6	159
LIGNY-LE-RIBAUT	35	14
MARCILLY-EN-VILLETTE	98	28
MÉNESTREAU-EN-VILLETTE	61	20
SENNELEY	0	4

Pour cette année, plusieurs points sont à noter :

- **Sur la commune de La Ferté Saint Aubin** : En raison de travaux sur la D2020, l'arrêt « Pomme de Pin » a été supprimé. Les familles ont été informées par courriel dès le 1er octobre pour un démarrage des travaux le 10 octobre.
- **PEGASE** est le nom du logiciel du service mobilité de la Région qui permet de procéder aux inscriptions des élèves. Celui-ci est désormais accessible aux AO2 qui peuvent consulter et permet les élèves et leurs responsables légaux.
- **Comportements** : en ce qui concerne les élèves, aucune fiche d'indiscipline n'a été transmise cette année. Les chauffeurs n'ont fait l'objet d'aucun comportement inadapté.



Une adresse destinée aux familles et aux partenaires : **erc45-transports@regioncentre.fr** Le service AO2 est toujours à disposition des utilisateurs en cas de difficultés.

L'adresse liée aux fiches de signalement est toujours identique : **indiscipline-erc45-transports@regioncentre.fr**

> LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes des Portes de Sologne est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges à destination des familles, des assistant(e)s maternel(le)s et des enfants qu'ils/elles accompagnent, des gardes d'enfants à domicile ainsi que des candidats à l'agrément. Chacun peut y trouver des renseignements d'ordre législatif, éducatif et pédagogique.

Un accompagnement à la professionnalisation est proposé aux assistants maternels, à travers les matinées d'éveil, les temps de réunion et d'échanges, ou encore, les propositions de formations.

Le service est composé d'une coordonnatrice sur le secteur de la Ferté Saint-Aubin, ainsi que d'une animatrice pour le secteur itinérant comprenant les communes d'Ardon, Jouy-le-Potier, Ligny-le-Ribault, Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette et Sennely. Il s'agit d'un service communautaire gratuit, subventionné par la CAF.



ÉTAT DES LIEUX DE L'OFFRE D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE DES PORTES DE SOLOGNE

Accueil de l'enfant au domicile de l'Assistant Maternel ou en MAM	
▶ 311 enfants à la journée (contre 327 en 2024)	
▶ 18 places en périscolaire (contre 15 en 2024)	

LES ASSISTANTS MATERNELS (Chiffres incluant les AM travaillant en MAM)

	AM AGRÉÉS		AM EN ACTIVITÉ	
	2024	2025	2024	2025
ARDON	4	5	4	5
JOUY-LE-POTIER	19	16	16	15
LA FERTÉ ST-AUBIN	46	45	38	37
LIGNY-LE-RIBAUT	10	10	8	9
MARCILLY-EN-V.	10	10	9	9
MENESTREAU-EN-V.	8	8	6	6
SENNELY	7	7	7	7
TOTAL	104	98	88	88

MAISONS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S
MAM à Ligny-le-Ribault (depuis avril 2014) : 8 places
MAM à La Ferté St-Aubin (depuis sept. 2018) : 12 places
MAM à Ardon (depuis octobre 2024) : 12 places

ACCUEIL DE L'ENFANT EN STRUCTURE COLLECTIVE
Halte-garderie parentale « Les Petits Loups » à La Ferté Saint-Aubin (ouverture en 1989)
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accueil de 8h30 à 17h00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) ▶ Capacité : 12 enfants (depuis le 19 juin 2025 : passage de l'établissement en micro-crèche parentale) ▶ 24 enfants accueillis / 21 familles différentes ▶ Fermeture 8 semaines / an ▶ 42 000€ de subvention de l'intercommunalité ▶ Tarification PSU EAJE, en fonction du quotient familial + 50€/an d'adhésion à l'association
Micro-crèche « Quint et Sens » à La Ferté Saint-Aubin (ouverture en avril 2021)
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accueil de 7h00 à 18h30, du lundi au vendredi ▶ Capacité : 12 enfants + 2 places d'urgence ▶ 16 enfants accueillis / 14 familles différentes ▶ Fermeture 5 semaines / an ▶ Tarification PAJE
Micro-crèche « La Barbotine » à Jouy-le-Potier (ouverture en janvier 2024)
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accueil de 7h00 à 18h30, du lundi au vendredi ▶ Capacité : 12 enfants + 2 places d'urgence ▶ 21 enfants accueillis / 20 familles différentes ▶ Fermeture 5 semaines / an

ACTIONS INDIVIDUELLES

- Informer, orienter et accompagner les familles sur l'offre d'accueil du territoire
- Informer, orienter et accompagner les assistant(e)s maternel(le)s dans leur profession

ACTIONS COLLECTIVES

- Accueillir, réunir, générer du lien social et proposer des espaces de vie où chacun se respecte
- Organiser des temps d'éveil, des événements festifs, des sorties auprès des différents publics

CONTACTS REÇUS

SECTEUR LA FERTÉ SAINT-AUBIN	SECTEUR ITINÉRANT
174 CONTACTS REÇUS	328 CONTACTS REÇUS
42 RENDEZ-VOUS	64 RENDEZ-VOUS

Le nombre global de contacts reçus (appels, mails) a baissé, en corrélation avec la diminution du nombre de demandes concernant les modes de garde sur le territoire. Le nombre de rendez-vous est, quant à lui, stable.

ACTIONS COLLECTIVES

SECTEUR LA FERTÉ SAINT-AUBIN	SECTEUR ITINÉRANT
58 MATINÉES D'ÉVEIL	71 MATINÉES D'ÉVEIL
279 PRÉSENCES D'ASSISTANTS MATERNELS	257 PRÉSENCES D'ASSISTANTS MATERNELS
751 PRÉSENCES D'ENFANTS	748 PRÉSENCES D'ENFANTS

Le Relais Petite Enfance est sur un mode de fonctionnement stable. Le taux de participation est en constante évolution.

ACTIONS COLLECTIVES MUTUALISÉES

AUPRÈS DES FAMILLES ET DES ASSISTANTS MATERNELS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MATINÉES CONVIVIALES D'ÉTÉ (mai) : temps de rencontre pour les parents-employeurs, les assistants maternels et les enfants, sur le thème du cirque (Compagnie Axé Cirque), suivie d'un pique-nique partagé au sein de l'ALSH de Jouy-le-Potier - 6 assistants maternels, 31 enfants et 17 familles. ▪ ESTIVALES DU COSSON (juillet-août) : organisation de matinée « famille » chaque mercredi. Proposition d'espaces construction, motricité et éveil sensoriel à destination des enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents, assistants maternels, grands-parents... ▪ FORUM DE L'EMPLOI (septembre) : présentation du métier d'assistant maternel, ainsi que des métiers de la Petite Enfance. ▪ RÉUNIONS D'INFORMATIONS (octobre / novembre) : en partenariat avec France Emploi Domicile. Deux réunions ont été proposées aux familles et assistants maternels du territoire (la retraite des AM, les différentes étapes du contrat de travail avec un AM - 14 assistants maternels et 1 famille. ▪ MATINÉES CONVIVIALE « BIENTÔT NOËL » à l'Espace Madeleine Sologne à La Ferté Saint-Aubin (décembre) : goûter partagé, parcours de motricité, maquillage et spectacle « Fée des Bulles » (Compagnie Axé Cirque) - 12 assistants maternels, 41 enfants et 23 familles.
AUPRÈS DES ASSISTANTS MATERNELS AVEC LES ENFANTS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MATINÉES D'ÉVEIL (septembre) : nouveau partenariat avec le Château des Landes, pour des matinées d'échanges intergénérationnels; fin du partenariat avec le prestataire menant les séances d'éveil musical (Palomélie). ▪ SORTIE DE FIN D'ANNÉE AU DOMAINE DU CIRAN à Ménestreau-en-Villette (juin) : suivie d'un pique-nique partagé - 10 assistants maternels et 27 enfants ▪ SPECTACLE D'HIVER « L'ARBRE AUX PETITES BÊTES » par la compagnie Allô, Maman, Bobo (décembre) : 22 assistants maternels et 57 enfants
À DESTINATION DES ASSISTANTS MATERNELS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « LETRE-INFO » DU RPE à destination des assistants maternels (1 fois / trimestre) ▪ RÉUNIONS DE RENTRÉE (septembre) mutualisées pour l'ensemble des communes des Portes de Sologne ▪ ATELIERS DE SOPHROLOGIE (novembre) : à destination des assistants maternels, un temps pour se retrouver et se ressourcer afin de mieux accompagner les enfants et leurs familles et lutter contre l'épuisement professionnel. Prestataire : Heidi Terrier - 10 assistants maternels ▪ FORMATION CONTINUE DES ASSISTANTS MATERNELS (janvier / mai-juin) : 2 sessions de formation ont été organisées en partenariat avec Planète Enfance (Recyclage Sauveteur Secouriste au Travail; Bien porter pour mieux accompagner) - 13 assistants maternels



LE CUBE : COMPLEXE AQUATIQUE

> 2^{ème} ÉDITION DU TRIATHLON DES ÉCOLES

L'élan suscité par la première édition a naturellement conduit la Communauté de Communes des Portes de Sologne et l'équipe du Cube à proposer une nouvelle édition. Le jeudi 22 mai, **plus de 270 élèves** des écoles de La Ferté Saint-Aubin, de Jouy-le-Potier, de Ménestreau-en-Villette, de Marcilly-en-Villette prenaient donc le départ des épreuves inscrites au programme de ce challenge : une épreuve de natation puis une épreuve de bike and run par équipe de deux ou trois concurrents.

A l'issue des épreuves du matin pour les CM1 et de l'après-midi pour les CM2, un classement des cinq meilleures équipes par établissement venait récompenser la première place obtenue par l'école de Marcilly-en-Villette alors que l'école de Ménestreau-en-Villette et l'école du Centre s'adjudgeaient respectivement la deuxième et troisième place.



> CAP SUR « LE SAVOIR NAGER EN SÉCURITÉ » ET L'AISANCE AQUATIQUE

L'accueil des classes, de la grande section jusqu'aux classes de 5^{ème} du collège et l'enseignement de la natation pour développer les compétences du savoir nager restent une priorité pour notre collectivité. Au Cube, les entrées scolaires représentent plus de 12 000 entrées.

En 2025, le Cube aura attesté à l'issue des cycles d'apprentissage le « savoir nager en sécurité » à 136 élèves.

	NOMBRE DE CLASSES	NOMBRE D'ÉLÈVES
ARDON	1	44
JOUY-LE-POTIER	6	137
LA FERTÉ SAINT-AUBIN	22	500
LIGNY-LE-RIBAULT	3	68
MARCILLY-EN-VILLETTE	7	157
MENESTREAU-EN-VILLETTE	3	70
SENNELY	1	7
Autre commune : Saint-Cyr-en-Val	3	62
TOTAL	46	1045

> ZOOM SUR L'AQUAGYM, UNE ACTIVITÉ « SPORT-SANTÉ »

Pour favoriser l'activité physique et sportive et lutter contre la sédentarité, première cause de mortalité en France, la Communauté de Communes des Portes de Sologne et le Cube s'efforcent de développer une offre d'activités qui prend en compte les difficultés liées à l'âge et aux capacités physiques et fonctionnelles. Au premier rang des activités adaptées, le Cube propose le SoftBike et l'Aquagym. Deux activités qui représentent 51% des inscrits.



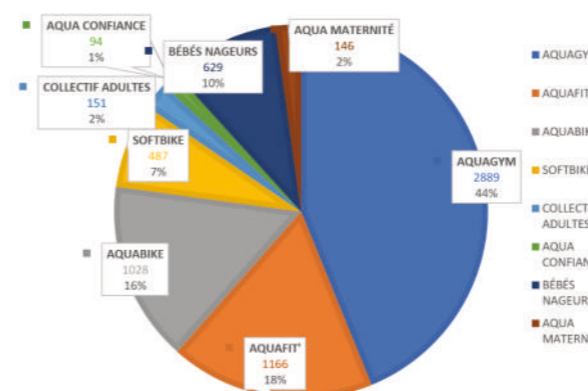
Alors que le SoftBike se pratique en bassin Balnéo dans une eau chauffée à 30°C (1,35m de profondeur), l'Aquagym se déroule dans le bassin ludique qui peut accueillir une vingtaine de pratiquants qui s'inscrivent sur une période de 15 jours glissants.

Le taux d'occupation de l'Aquagym avoisine les 85%. Du fait d'une forte demande, chaque annulation permet une réinscription, l'objectif étant de satisfaire le plus grand nombre d'utilisateurs. Cette activité se pratique en groupe, l'individualisation des séances n'étant pas possible. En revanche, la mise en route est progressive, la posture est corrigée et l'intensité est laissée à la liberté de chacun pour trouver son rythme et s'adapter à l'effort. Parfois, au-delà des finalités physiques et/ou sportives de la séance, l'objectif s'attache au partage d'un moment de convivialité ou l'ambiance compte plus que le nombre de répétitions.

> LE CUBE EN CHIFFRES

CHIFFRES D'AFFAIRES : 240 562€		
BALNÉO 52 932€	AQUATIQUE 116 988€	ACTIVITÉS 70 642€
FRÉQUENTATION : 58 069 PERSONNES		
ACTIVITÉS 8 328 PERS.	ESTIVALES 9 038 PERS.	
CONSOMMATION EN ÉLECTRICITÉ	CONSOMMATION EN EAU	CONSOMMATION EN GAZ
724 051 KWh	10 315 m ³	139 187m ³

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS EN NOMBRE D'USAGERS
COMPLEXE AQUATIQUE LE CUBE EN 2025 - 6 590 USAGERS



RETOUR SUR L'AGENDA DU CUBE EN 2025

Mars et juin : deux sessions **Aqua-Maternité Duo** pour les femmes enceintes

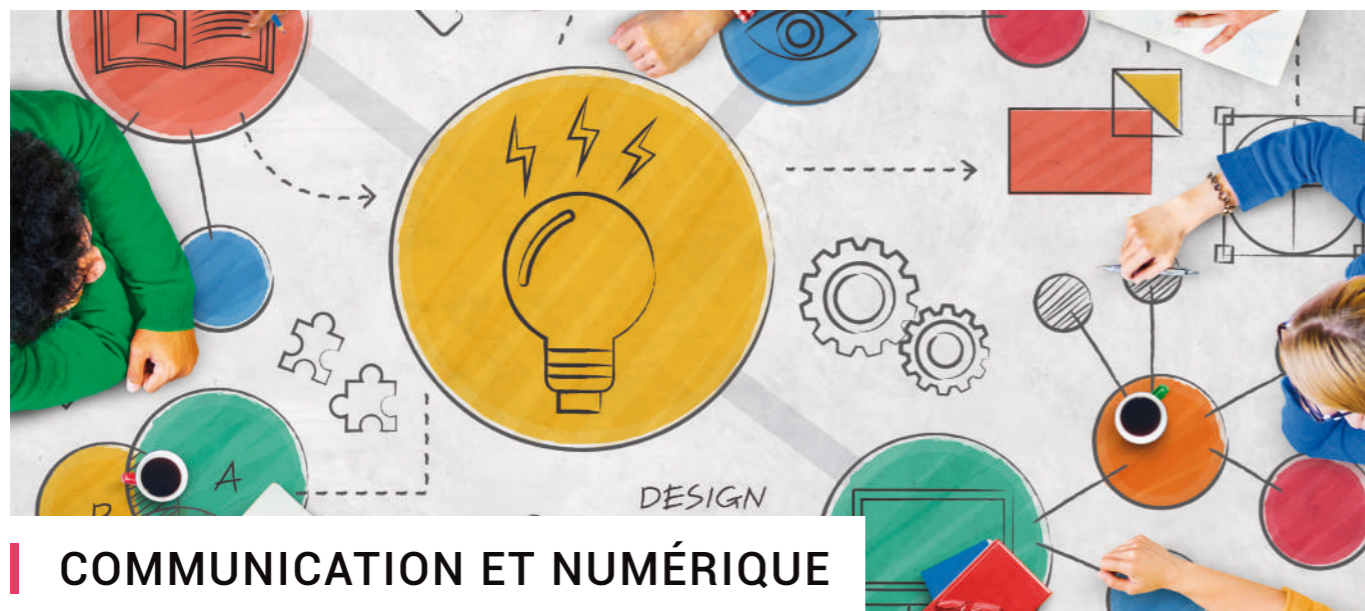
Avril : **Soirée Aqua-sport** pour les sportifs

Mai : **Triathlon des écoles** pour les élèves scolarisés en cycle 3

Septembre : **Semaine découverte des activités** pour tous - promotion des activités du Cube

Novembre : **Soirée zen** pour les usagers à la recherche d'un moment de détente et de bien-être

Pendant les petites vacances : stages gratuits **« J'apprends à nager »** pour les 6-12 ans en difficultés d'apprentissage



COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE

> LE POINT CYB

Le Point Cyb propose un accès libre et gratuit à Internet et aux outils multimédias en autonomie ou accompagné par l'animateur. L'accueil libre se déroule au sein de la Maison des Jeunes La Courtille à La Ferté Saint-Aubin, du mardi au samedi.

En 2025, le Point Cyb a accueilli et accompagné **163 personnes** différentes pendant les accueils libres représentant un total de **3 019 visites** sur les **151 jours d'ouverture**.

Activités principales des usagers :

- Accompagnement dans les démarches administratives et personnelles (stages, ventes en ligne, etc.)
- Loisirs numériques : réseaux sociaux, jeux en ligne, navigation web, utilisation d'outils d'intelligence artificielle
- Accompagnement de projets : CMJ, projets de voyage, créations artistiques, réalisation de courts-métrages

> LES ATELIERS NUMÉRIQUES ITINÉRANTS



En 2025, **108 ateliers d'initiation au numérique** ont été organisés, réunissant **83 participants** distincts sur l'ensemble du territoire des Portes de Sologne.

Thématiques abordées :

- Prise en main des tablettes et smartphones, découverte d'applications (Lens, lecteurs de QR code, etc.)
- Sensibilisation à la sécurité numérique : prévention du phishing, nettoyage et protection des données
- Utilisation des outils du quotidien : gestion des e-mails, des photos, paiements en ligne, découverte des intelligences artificielles (LLM)

> DES ANIMATION POUR LES JEUNES

- **Estivales du Cosson à La Ferté Saint-Aubin** : Animation autour de l'utilisation du fond vert, avec réalisation de vidéos, ainsi qu'une initiation à la création de jeux vidéo à travers le dessin.
- **Maison des Jeunes de La Courtille** : Initiations à l'impression 3D et à la modélisation d'objets (fabrication de dés et de pions pour jeux de société). Réalisation de courts-métrages tout au long de l'année, incluant le montage et les effets spéciaux.

Autres ateliers proposés tout au long de l'année :

- Musique Assistée par Ordinateur
- Création d'affiche pour les projets portés par les jeunes
- Conception de jeux vidéo, avec ou sans le recours à l'intelligence artificielle

> UN SOUTIEN GRAPHIQUE ET STRATÉGIQUE AUX SERVICES

L'année a été marquée l'accompagnement et l'appui aux services de la Communauté de Communes et par une gestion rigoureuse de dossiers techniques complexes, garantissant la continuité du service public de l'information.

Le service Communication a conçu des outils sur mesure pour valoriser les compétences de notre collectivité :

- **Sport et Jeunesse** (Complexe aquatique Le Cube) : Création de l'identité visuelle du Triathlon des Écoles. Ce logotype a notamment été décliné sur les tee-shirts des jeunes participants, renforçant le sentiment d'appartenance à cet événement phare.
- **Petite Enfance (RPE)** : Élaboration d'une nouvelle charte de communication pour le Relais Petite Enfance. La conception de kakémonos et de flyers dédiés permet désormais au service d'être mieux identifié lors des événements extérieurs et de fournir une information claire aux familles.
- **Tourisme** : Conception d'une brochure spécifique dédiée à la commercialisation pour les groupes, un outil essentiel pour le rayonnement économique de notre territoire.



> GESTION DE CRISE ET CONTINUITÉ NUMÉRIQUE

L'année a été particulièrement dense sur le plan digital. Suite à la liquidation judiciaire soudaine de l'agence de communication gérant le site internet, le service a dû faire face à l'indisponibilité de nos différents sites internet.

Un travail de fond, à la fois technique et administratif, a été mené pour :

1. Récupérer l'intégralité des accès et des données.
2. Piloter la transition vers une nouvelle agence.
3. Assurer la remise en ligne et la maintenance de l'information aux usagers.





TOURISME

> BILAN DE FRÉQUENTATION DE LA SAISON ESTIVALE



3 287

Visiteurs accueillis en 2025

La saison 2025 a été marquée par une dynamique très positive avec une hausse significative de l'attractivité du territoire.

Fréquentation physique :

- **Visiteurs accueillis** : 3 287 en 2025 contre 2 410 en 2024, soit une hausse de 36,4 %.
- **Contacts traités** : 1 315 demandes directes (+36,4 %).
- **Typologie** : La clientèle française représente 93,3 % du flux (3 067 visiteurs).
- **Clientèles étrangères (Top 4)** : Pays-Bas (62 demandes), Belgique (50 demandes), Allemagne (40 demandes), Royaume-Uni (37 demandes).

LES PRINCIPALES DEMANDES TOURISTIQUES



37%

Sites touristiques

Attrait majeur pour les châteaux et le patrimoine bâti



26%

Animations locales

Forte attente sur l'agenda culturel et événementiel



21%

Randonnée

Activité incontournable du territoire, fort des 17 boucles balisées

> PERFORMANCE DIGITALE ET COMMUNICATION



L'année 2025 a vu une explosion de notre visibilité numérique, portée par une stratégie de sponsoring efficace.

- **Facebook** : Passage de 116 840 à 597 000 vues (+410 %, volume multiplié par 5 grâce aux actions de sponsoring).
- **Instagram** : 50 400 vues en 2025.
- **Site Web** : 7 600 utilisateurs actifs (+18,75 %). En adéquation avec le guichet, la rubrique « Randonnées » domine le web avec 27 000 pages vues.

ACTIONS DE PROMOTION MAJEURES

- **Partenariat Stratégique Tourisme Loiret** : Collaboration étroite pour maximiser le rayonnement départemental et régional, matérialisée notamment par les campagnes promotionnelles de grande envergure.
- **Campagne Métro Parisien** : Déploiement d'un affichage printanier d'impact dans 32 stations clés de la capitale, opéré en synergie avec Tourisme Loiret pour capter la clientèle francilienne.
- **Opération "Sets de table"** : 40 000 exemplaires diffusés de façon ciblée sur Tours en mars ainsi que le centre-ville d'Orléans lors du Festival de Loire en septembre. 20 000 sets de table ont été diffusés localement sur les Portes de Sologne durant l'été.
- **Marque Sologne** : Campagne promotionnelle et valorisation croisée des acteurs locaux à travers la création de podcasts dédiés et la diffusion des chéquiers "Ambassadeurs", ateliers à destination des ambassadeurs de la marque tout au long de l'année.

> PROJETS ET ANIMATIONS DU TERRITOIRE

SENTIERS ET RANDONNÉE

L'installation de 3 parcours pédagogiques structurant notre offre de randonnée arrive à sa phase finale :

- **État d'avancement** : Les étapes de repérage et de rédaction (textes et visuels) menées par SNE (Sologne Nature Environnement) sont terminées. Les maquettes complètes ont été transmises au fabricant PIC BOIS.
- **3 boucles phares** : Le Bois des Chaises (Ligny-le-Ribault), La Canne (Vannes-sur-Cosson) et Les Bretonnières (Marcilly-en-Villette).
- **Calendrier** : Fin de fabrication (8 semaines) pour une installation au sol prévue au printemps 2026, pour l'ouverture de la saison touristique.

OFFRE VIRTUELLE CONNECTÉE : FOCUS SUR BALUDIK

- **Développement du circuit virtuel** : Création d'une offre de visite interactive et connectée sous forme de jeu de piste numérique, axée sur l'histoire et le patrimoine de La Ferté-Saint-Aubin.



- **Objectif** : Proposer une nouvelle expérience ludique pour petits et grands et permettre de (re)découvrir la ville autrement.
- **Lancement** : Le parcours sera entièrement opérationnel et accessible pour la saison estivale 2026.

ITINÉRANCE, ÉDITIONS ET ANIMATIONS DE TERRAIN

- **Boucle des Grands Cerfs** : Une cartographie exhaustive réalisée avec la Fédération de Chasse du Loiret (identification des points d'intérêt faunistiques, des aires de pique-nique potentielles et des points noirs de sécurité routière).
- **Route des Illustres** : L'implantation des panneaux de nos illustres du territoire est suspendue à La Ferté-Saint-Aubin en raison des travaux "Cœur de Ville". Les visuels seront positionnés aux abords de l'Office dès la fin du chantier.
- **Visites guidées** : Organisées entre juillet et août ainsi que lors des Journées du Patrimoine, les visites ont rencontré un grand succès. Les trois rendez-vous de La Ferté-Saint-Aubin et les deux de Marcilly-en-Villette ont tous affiché complet.
- **Boutique** : La boutique poursuit sa modernisation avec sa gamme d'objets personnalisés (magnets, parapluies, planches « Apéro en Sologne »).



CULTURE

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des ambitions de la Communauté de Communes des Portes de Sologne : favoriser le rayonnement artistique, renforcer l'accès à la culture dès le plus jeune âge et dynamiser la proximité au cœur de nos communes. Grâce à des partenariats solides et une diversification des formats (médiation scolaire, pratiques artistiques de proximité, programmations événementielles), la politique culturelle intercommunale s'est déployée avec succès tout au long de l'exercice.

> ÉDUCATION ARTISTIQUE : L'OPÉRATION « LES ÉCOLES AUX MUSÉES »

Afin de favoriser l'ouverture culturelle des plus jeunes et de surmonter l'éloignement géographique, la Communauté de Communes a reconduit son dispositif d'accompagnement vers les grands établissements artistiques de la région. Cette année, les élèves d'une classe de CP et CE1 du territoire ont pu s'immerger au cœur des collections du Musée des Beaux-Arts d'Orléans. Au-delà du voyage, cette initiative offre aux enfants une véritable clé de lecture pour appréhender les œuvres picturales et sculpturales, prolongeant de manière concrète et sensible les apprentissages dispensés en classe.

> PETITE ENFANCE : L'ÉVEIL MUSICAL S'INVITE DANS LES COMMUNES

Dans le cadre de sa politique de diversification de l'offre culturelle, la Communauté de Communes s'appuie sur une convention signée avec le Centre de Formation et d'Éducation Musicale de Sologne (CFEM de Sologne) pour la

période 2024-2026. Ce partenariat structurant permet de déployer des ateliers itinérants d'éveil musical sur l'ensemble des sept communes du territoire des Portes de Sologne. Bien que non destinés directement au public scolaire, ces ateliers viennent enrichir l'offre d'activités culturelles locales et offrent une opportunité précieuse aux plus jeunes de s'initier aux pratiques musicales au plus près de chez eux.

Su l'année scolaire 2024-2025, 3 ateliers ont accueillis 15 enfants sur les communes d'Ardon, Ligny-le-Ribault et Marcilly-en-Villette.



> L'OPÉRA À LA RENCONTRE DES ÉCOLIERS AVEC L'ORCHESTRE « L'INATTENDU »

Visant à favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre, la Communauté de Communes a choisi d'accueillir le mardi 14 octobre 2025, à l'Espace Madeleine Sologne de La Ferté Saint-Aubin, un événement d'envergure.

Porté par l'Orchestre « L'Inattendu » sous la direction artistique de Clément Joubert, ce projet a permis de proposer deux séances de l'après-midi du spectacle « Raconte-moi l'Opéra » aux élèves des classes de CE1 au CM2 du territoire, ainsi qu'aux collégiens de 6ème du Pré des Rois. Ce sont ainsi 743 élèves de primaire et 180 collégiens qui ont été accueillis sur ces 2 séances. Cette initiative a offert aux jeunes écoliers une occasion unique de découvrir ou redécouvrir l'opéra à travers une œuvre de qualité et de renommée.

Une troisième séance gratuite, ouverte à tous, a été proposée en soirée, réunissant plus de 200 personnes.



> UNE 3ÈME ÉDITION POUR LA « HALLE D'ARTISTES »

L'exposition collective « Halle d'artistes » a de nouveau investi la Halle aux Grains de La Ferté Saint-Aubin du 27 au 29 juin 2025.

Durant trois jours, l'événement a rassemblé une douzaine de peintres, sculpteurs, plasticiens et photographes locaux et régionaux. Conçu comme un espace d'exposition mais aussi d'échange, ce salon a permis à un large public de rencontrer directement les créateurs à travers des expo-ateliers, confirmant le rôle essentiel de l'intercommunalité dans le soutien à la création et la valorisation des talents de notre territoire.





Portes de Sologne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Place Charles De Gaulle
45 240 La Ferté Saint-Aubin
Tel : 02.38.61.93.80

www.ccportesdesologne.fr